

# RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LFCL



Tout élève inscrit à l'AS (Association Sportive) s'engage à être respectueux de ses camarades, de ses adversaires, des installations et du professeur encadrant l'activité. De plus, il participe activement et positivement. Tout manquement de sa part, pourra mener l'enseignant d'EPS à échanger avec l'élève, puis à alerter la famille et le cas échéant à exclure l'élève de l'activité (sans aucun remboursement).